



Section I, entre le faubourg Saint-Barthélemy où elle est bornée au levant ainsy que par celui du Département, du Midy par le grand chemin de Melun à Paris, du couchant bornée par les terres de Verd et les bois du Jard, le chemin les bordant faisant la limite, et du Nord par le chemin de Melun à Voisenon et au Jard. Papier aquarellé, 1792. (AM Melun. 1 Fi 1881)

IVR11_20047700500NUCA

Auteur de l'illustration : Archives municipales de Melun (reproduction)

Date de prise de vue : 2004

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ville de Melun communication libre, reproduction soumise à autorisation